

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2020

---

DÉSHÉRENCE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE - (N° 2782)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AS9

présenté par  
M. Labaronne, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À la seconde phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« dédié »,

le mot :

« consacré ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.